



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E161336

VALABLE JUSQU'AU 28/09/2024

ÉDITÉ LE 03/10/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 17/09/2008

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 02/02/2023
5 000

Raison sociale : PRO-G

66 GRANDE RUE
71340 IGUERANDE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MACON 2008B00407

Siret : 508 075 918 00021

Code NACE : 4321A

Numéro caisse de congés payés : 11 149305

Assurance Responsabilité Travaux :

MAAF 171078298 V 001

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 171078298 V 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2022

Téléphone : 06 71 25 88 30

Portable : 06 71 25 88 30

Fax :

Site Internet :

E-mail : contact@pro-g.fr

Responsabilité légale :

GROUSELLE ARNAUD GÉRANT

Effectif moyen : 8

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²	28/09/2023
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Chauffagiste, Électricien, Menuisier, Plâtrier / Plaquiste, Plombier)	29/09/2020

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Chaudière bois	30/09/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE MACON
94, RUE DE LYON
71000 MACON

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.